



1ère commune de Bretagne entièrement fibrée.

MAIRIE

1, Rue des Fleurs  
22530 SAINT-CONNEC

Téléphone : 02.96.28.52.74

Courriel : mairie.stconnec@wanadoo.fr

Site Officiel : <http://saint-connec.fr>

# CONSEIL MUNICIPAL

(Mandat 2020-2026)

## Compte Rendu de la Séance du jeudi 5 mars 2026.

**Convocation transmise le 27-02-2026.**

**Présents :** Rolland LE LOSTEC, Maire - Christine LE BIHAN, 1ère Adjointe - Gilbert CABON, 3ème Adjoint - Pascal AUREGAN - Nadine LE METAYER - Christine LE JEUNE - Sylvie HAYES .

**Absents excusés :** Charles RESCOURIO - Daniel GILABERT - Renzo SALMON, 2ème Adjoint.

**Secrétaire de séance :** Gilbert Cabon

## ORDRE DU JOUR COMMUNE

### ■ Préparation des Elections Municipales du dimanche 15 mars 2026

#### ■ Planning du bureau des élections (Inclusion des candidats au bureau des élections ?)

Le premier et, en principe, seul tour des Elections Municipales 2026, aura lieu le dimanche 15 mars, de 8h à 18h. Il nous faut mettre en place un bureau dans lequel il serait bon d'intégrer les nouveaux candidats.

Nous sommes 8, les nouveaux candidats sont 8 également, cela fait 16 personnes pour assurer 10h (4 x 2h30) d'ouverture de bureau.

08h00 / 10h30 : Rolland LE LOSTEC - Christine LE JEUNE - Lorène BERRONE

10h30 / 13h00 : Christine LE BIHAN - Nadine LE METAYER - Marcel LEAUTE

13h00 / 15h30 : Renzo SALMON - Sylvie HAYES - Jonathan LE GOFF

15h30 / 18h00 : Gilbert CABON - Pascal AUREGAN - Zoé SAUNIER.

#### ■ Fourniture de repas pour les membres du bureau.

*Avis du Conseil Municipal : Compte tenu des horaires et des petits temps de permanence (2h30), la fourniture de repas ne se justifie pas.*

#### ■ Date et horaire de la réunion de mise en place du nouveau Conseil Municipal, à fixer.

Vendredi 20, samedi 21 ou dimanche 22 mars ? A préciser par les futurs élus.

Ordre du jour :

- Election du Maire.
- Fixation du nombre d'adjoints.
- Election des Adjoints (Scrutin de liste).
- Fixation des indemnités.

#### ■ Rénovation des Logements Locatifs de la Résidence des Glycines.

■ Retour d'informations concernant la TVA : Avenants éventuels aux marchés Stumm et organismes de contrôle ? TVA à 5.5 % ou à 10 % ?

*Avis du Conseil Municipal : Pour l'heure, le taux de 10% sera appliqué aux factures des bureaux d'étude (Architecte, Contrôles Technique et SPS).*

#### ■ Information sur les conventions loyers (PLAI, PLUS et PLS).

■ Délibérations diverses nécessaires au dépôt des demandes de subventions Région (BVPB) et Pays (Leader) et conventions loyers.

Suite aux contacts établis avec les services de la Région, du Pays, il convient de prendre un certain nombre de délibérations permettant de déposer les différentes demandes de subventions.



**Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.**

COMMUNE DE SAINT-CONNÉC						
PROJET DE RENOVATION DES LOGEMENTS DE LA RESIDENCE DES GLYCINES						
DEPENSES				RECETTES		
	Etudes préalables					Etudes préalables
2025	Maîtrise d'Oeuvre		53 600,00 €		100 000,00 €	Subvention REGION (BVPAB) – Estimation
					75 000,00 €	Subvention LEADER – Estimation
2026	Estimation travaux au stade APD	Tranche ferme	394 600,00 €		100 000,00 €	Subvention Etat (DETR ou DSIL (Estimation))
					15 000,00 €	Fonds de Concours logement Pontivy Communauté
					11 731,00 €	Subvention Département Contrat de Territoire 22
					301 731,00 €	Total Subventions
				146 469,00 €	146 469,00 €	Auto-Financement
					448 200,00 €	Total financements
	<b>Total</b>		<b>448 200,00 €</b>	<b>146 469,00 €</b>	<b>448 200,00 €</b>	

**■Projet éolien du Hent-Glaz à Mûr de Bretagne - Guerlédan**

**■Retour sur les contacts avec Mme Borius, représentante du Parc éolien de Hent-Glaz.**

Finally, the company does not wish to return to the convention signed in 2021. This one being more favorable for the Commune, the Council has not pronounced.

**■Projet éolien de Carmoise-Tréhouët : Signature de la nouvelle convention à venir.**

**■Travaux prévus ou à envisager en 2026**

**■Travaux prévus en Investissement : Rénovation de la route à Lanrivaux :** Un devis a été établi par les services de Pontivy Communauté pour un montant de 20 771.60 € HT - 24 925.92 € TTC. Il servira de base à la demande de Fonds de Concours Voirie annuelle de : 4 978,50 €.

Compte tenu des intempéries connues cet hiver, le montant de travaux pourrait être plus élevé (Environ 23 000 € HT, soit 27 600 € HT), ce qui sera sans incidence sur le Fonds de Concours.

**Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.**

**■Travaux à prévoir en Investissement :**

**□Portions de routes à rénover : Inventaire à faire par la Commission de voirie.**

- Tréhouët
- Le Bas de La Lande
- Croisement sortie de bourg, Route de Saint-Caradec.
- Le Bois de Louarc'h
- Etc.

**□Terrassement et empierrement : Estimation : 5 000 €.**

- Du terrain acquis, à proximité de l'atelier communal
  - Curage autour du bâtiment afin de le préserver des infiltrations d'eau (inondation durant l'hiver. Relier ce curage au réseau d'Eaux Pluviales.
  - Création d'un talus de séparation avec la parcelle voisine et, éventuellement plantations.
  - Empierrement du terrain pour création d'un parking et d'un accès au jardin.
- De l'accès au lotissement Grascoeur.
  - Terrassement et empierrement.
  - Peut-être prévoir les gaines de raccordement de l'eau potable, de l'électricité et de la fibre.

**□Eglise :**

- Surveillance de la toiture et envisager sa rénovation.
- Résolution du problème d'évacuation des eaux pluviales de l'église.

**■Aménagement du bourg : Financé sur le budget 2025 - Reports.**

**□Réception des travaux réalisés, à venir prochainement :**

- Rénovation du réseau d'eau potable,
- De l'effacement des réseaux aériens,
- De l'installation des lampadaires d'éclairage public.
- Branchements Orange.
- Revoir la finition des revêtements sur tranchées (Trous importants et nombreux à boucher).
- Canaliser l'eau (source) venant du jardin vers le puisard voisin (fait mais à préserver lors des aménagements de surface).

□ **Reste à faire dans ce dossier**

- Rénovation du réseau d'eaux pluviales.
- Capturer les eaux de source venant du jardin voisin (drain à prévoir le long du jardin).
- Revêtement et aménagements divers (parkings, parterres, ralentisseurs ou chaussée rétrécie ?).
- Etude de l'aménagement futur à réaliser en 2026
  - Préparation du dossier : ADAC 22.
  - Recrutement d'un architecte.

■ **Projet de centrale solaire :**

- A envisager si intérêt des membres du Conseil ;
- Prendre l'attache de **Stéphane Le Corronc**, du Service « Energie » de Pontivy Communauté et
- Du CODEV (Conseil de Développement du Pays de Pontivy) : Lucie Guillaume et Julien Fortel.

■ **Travaux à prévoir en Fonctionnement :**

□ **Réparation des dégâts dus aux inondations - Travaux déjà entamés :**

- Débouchage de ponts (Triskel Environnement) : réalisé.
- Curage important (ETA Dubois) : réalisé en partie, à poursuivre.
- Réparation de l'exutoire dans le terrain Le Pottier.
- Enrobé à chaud et Point à temps sans doute important à prévoir,
  - Rue des Artisans, Rue du Bot-Per et Rue des Châtaigniers ?
  - Sur l'ensemble des routes communales.

□ **Elagage :** Des arbres ou arbustes situés en limite de voies communales peuvent, selon le cas :

- s'entremêler avec la fibre, voire les fils électriques, passant au-dessus, ou
- s'ils surplombent les voies communales, constituer un danger pour les usagers (chutes de branches, chocs ou dégradations aux camions ou véhicules de transport scolaire, etc).

La responsabilité des riverains peut être engagée en cas de problème, et le code de voirie routière fait obligation aux propriétaires de couper les arbres, branches, buissons à l'aplomb des limites du domaine public communal.

Les riverains concernés seront invités à procéder à l'élagage et à l'évacuation des végétaux, le plus rapidement possible.

■ **Travaux souhaités au FeST-BAR et au lavoir :**

■ **Réparation de la tonnelle :** La tonnelle située sur la terrasse extérieure du FeST-BAR, s'étant écroulée durant l'hiver, il convient de la réparer. Des devis de fournitures ont été sollicités, les travaux devant être réalisés par les membres bénévoles du Comité des Fêtes.

□ **Examen de devis de fournitures de matériaux :**

- Devis Armor Bois (Fourniture de bois) : 968,51 € HT - 1 162,21 € TTC.
- Devis Menuiserie Le Vaillant (Fourniture seule) : 315,00 € HT - 378,00 € TTC.
- Ces sommes seront inscrites au budget Commerce 2026.
- Les travaux seront réalisés par les bénévoles du Comité des Fêtes.

*Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.*

■ **Travaux d'insonorisation de la grande salle du bar :**

- **Devis à solliciter** (Travaux réalisés par les bénévoles du Comité des Fêtes).

■ **Lavoir :**

- **Projet de plancher amovible : Devis à solliciter.**

Ces décisions seront laissées aux prochains élus.

■ **Achats à valider**

■ **Changement du broyeur de végétaux (Plus-value à valider)**

Le broyeur acquis l'an passé s'est avéré défaillant et fait l'objet d'un avoir de 3 780 € HT. Il va être remplacé par un nouvel appareil, plus performant, mais avec une plus-value négociée avec la SOMIA.

Proposée par l'entreprise : + 789,00 € HT - 946,80 € TTC.

Cet achat a fait l'objet d'une demande de Fonds de Concours auprès de Pontivy Communauté. Le surcoût devrait également être pris en charge (50 % du montant HT).

*Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité*

■ **Achat d'une visseuse à batterie :** Accord du Conseil sur le principe.

■ **Achats de fleurs pour parterres Lotissement et parking Mairie**

- Examen du devis « Les Pépinières de Lorge » : 446.50 € HT - 491.15 € TTC (TVA à 10%).

*Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité*

■ **Budgets 2026**

■ **Présentation des préparations des budgets prévisionnels 2026 :**

- **Commune**

- FeST-BAR**
- Lotissement**

Suite à de gros problèmes rencontrés par la Trésorerie, le Maire n'est pas en mesure de présenter la première version des budgets 2026.

Il se propose cependant de les préparer en tenant compte des éléments présentés plus haut et se rendra disponible pour les présenter avant ou après l'élection de la nouvelle Municipalité.

Ils seront bien entendu modifiables par les nouveaux élus afin de les adapter à leurs propres projets.

#### ■ **Affaires diverses**

■ **Fonds de Solidarité Logement** : Délibération d'attribution de contribution : 0.50 €/hab. = 146 € (292 hab. DGF 2025).

*Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité*

■ **Bruded** : Délibération cotisation 2026 : 0.36 € x 267 (population totale) = 96,12 €.

*Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité*

#### ■ **Dossiers à traiter, sans doute en 2026, ou années suivantes.**

- Futur du bâtiment des anciennes classes de l'Ecole Publique...**
- Demande d'achat d'un chemin communal**, à Coëtmeur, par M. COLLIN, nouveau propriétaire.

**Autres ventes de chemins possibles** (Louarc'h, Tréhouët, Kerlain, Coëtmeur).

#### ■ **Réception de l'Audit énergétique de la Mairie-Salle Polyvalente**

Dossier transmis aux élus. Date de restitution à définir. En mars ou avril ? A voir avec les futurs élus...

■ **Nettoyage des bords des routes** : Il aura lieu le samedi 28 mars 2026, de 9h à 12h.